

24 avril 2017
Français
Original: anglais*

**Douzième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre
le trafic illicite des drogues, Europe**

Vienne, 27-30 juin 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Situation actuelle de la coopération régionale
et sous-régionale**

Statistiques du trafic de drogues en Europe et dans le monde

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production illicite et du trafic de drogues dans le monde, en particulier en Europe. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les derniers renseignements dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport présente les tendances des saisies de drogues et les statistiques des cultures illicites jusqu'en 2015 et, dans la mesure de la disponibilité de données, 2016.

L'Europe reste à l'origine d'une part importante des saisies mondiales de résine de cannabis, de cocaïne, d'héroïne et de stimulants de type amphétamine, en particulier d'amphétamine et de substances de type "ecstasy". Si les saisies de résine de cannabis et de cocaïne sont presque exclusivement concentrées en Europe occidentale et centrale, d'importantes saisies d'héroïne et de stimulants de type amphétamine ont lieu dans l'est et le sud-est du continent.

Ces dernières années, l'herbe de cannabis s'est substituée à la résine de cannabis en Europe occidentale et centrale, entraînant une augmentation des saisies d'herbe par rapport à celles de résine mais, en 2015, et pour la première fois depuis 2009, les saisies d'herbe ont enregistré une baisse notable dans la région. Les saisies de cocaïne ont nettement augmenté en 2015 par rapport aux années précédentes, tandis que celles d'héroïne ont sensiblement diminué en Europe du Sud-Est et en Europe occidentale et centrale. En Europe du Sud-Est, les saisies d'amphétamine et de substances de type "ecstasy" ont atteint des niveaux records en 2015.

* Disponible uniquement en anglais, espagnol, français et russe, qui sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** UNODC/HONEURO/12/1.



I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional, et examine plus particulièrement les tendances enregistrées en Europe. L'analyse tient compte des renseignements dont disposait l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en mars 2017.

2. La section II est consacrée à la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et à la production illicite de drogues d'origine végétale jusqu'en 2015 (compris) et, quand les données sont disponibles, 2016. S'agissant du trafic de drogues, la section III porte sur les statistiques des saisies réalisées jusqu'en 2015 et dresse un tableau actualisé des tendances du trafic de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine.

3. Les principales sources d'information sur la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et la production illicite de drogues d'origine végétale sont les dernières enquêtes de surveillance des cultures illicites menées par l'ONUDC. Par ailleurs, les réponses des gouvernements à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015 sont les principales sources d'information utilisées concernant les caractéristiques du trafic et les saisies de drogues illicites.

4. Au moment de la rédaction du présent rapport, 98 États Membres et deux territoires, y compris 39 pays d'Europe, avaient communiqué à l'ONUDC leurs réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015. Parmi les autres sources d'information exploitées figurent les rapports officiels publiés par les gouvernements et les rapports soumis aux organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants. Le *Rapport mondial sur les drogues 2016*¹ a également été utile à l'analyse de la situation actuelle en matière de trafic de drogues. On disposait au total, pour 2015, de données relatives aux saisies de 40 États et territoires en Europe.

5. En général, les statistiques des saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic de drogues. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes de communication de l'information.

II. Tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et de la production illicite de drogues d'origine végétale

A. Culture du cannabis et production d'herbe et de résine de cannabis

6. À la différence d'autres plantes servant à fabriquer des drogues illicites comme le cocaïer et le pavot à opium, le cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse dans toutes sortes d'environnements. C'est pourquoi il est difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Les informations dont on dispose sur la culture et l'éradication du cannabis montrent que les pratiques sont très diverses à l'échelle mondiale. Il ressort des rapports sur la culture du cannabis que celle-ci concerne autant des individus qui entretiennent un petit nombre de pieds pour leur consommation personnelle que des exploitations commerciales d'envergure mises en place dans des entrepôts couverts, sur des terres agricoles ou dans des forêts.

7. Les données relatives aux saisies indiquent que la culture de cannabis aux fins de la production d'herbe continue d'être pratiquée dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde. En revanche, la production à grande échelle de résine de cannabis demeure limitée à quelques pays d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud-Ouest, principalement l'Afghanistan et le Maroc.

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.16.XI.7.

8. Le Maroc a fait état de l'éradication de 5 000 hectares (ha) de cannabis en 2013, suite à quoi, selon ses estimations, 42 000 ha demeureraient consacrés à cette culture. Cette superficie est inférieure de presque 70 % à celle de 2003 (134 000 ha)². La superficie des cultures illicites est restée stable en 2013 et la production de résine de cannabis, qui a été de 700 tonnes cette année-là (contre 3 040 tonnes en 2003), a diminué.

9. En Afghanistan, bien que la superficie estimative des cultures soit bien moindre qu'au Maroc (10 000 ha en 2012), la production potentielle de résine de cannabis était estimée à 1 400 tonnes, soit près du double de celle du Maroc. En 2015, la culture du cannabis en Afghanistan est restée liée à celle du pavot à opium. Elle est en effet constatée dans 29 % des villages où le pavot est cultivé, contre 20 % seulement des autres villages. La culture du pavot à opium et celle du cannabis sont concentrées dans le sud du pays, où cette dernière est pratiquée dans 73 % des villages³.

10. La culture de la marijuana, en intérieur et en extérieur, continue d'être pratiquée en Europe. En 2015, 13 pays européens ont fait état de l'éradication de sites de culture de la marijuana dans leurs réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels. Par ailleurs, les autorités russes ont estimé à 29 tonnes la production totale d'herbe *fraîche* de cannabis au niveau national⁴.

B. Culture du pavot à opium

11. Au moment de la rédaction du présent rapport, seules les informations concernant l'Afghanistan étaient disponibles pour 2016. L'Afghanistan et le Myanmar continuent de représenter la majeure partie de la culture illicite du pavot à opium dans le monde. Dans ce dernier pays, cette culture est restée relativement stable en 2014 et 2015, après avoir augmenté régulièrement de 2006 à 2013, alors qu'en Afghanistan, elle a diminué en 2015 pour la première fois depuis 2009. La culture du pavot à opium dans le monde a diminué d'environ 10 % en 2015, principalement en raison d'une baisse constatée en Afghanistan qui n'était toutefois que temporaire puisque la culture y a repris en 2016 et a augmenté de 10 % par rapport à 2015.

12. En 2015, la culture de cette plante est tombée à 183 000 ha en Afghanistan après avoir atteint un niveau record en 2014, à 224 000 ha⁵. La grande majorité des cultures (90 %) étaient pratiquées dans le sud et l'ouest du pays, où l'on a enregistré une baisse importante. En 2016⁶, la superficie consacrée à cette culture a de nouveau augmenté pour s'établir à 201 000 ha. De fortes augmentations ont été enregistrées à l'est et au nord du pays, régions qui accumulent 13 % de la superficie totale des cultures du pays, contre 8 % en 2015. Le nombre de provinces exemptes de pavot a diminué en 2015 et en 2016.

13. En 2015, la production potentielle d'opium en Afghanistan a atteint 3 300 tonnes, soit le niveau le plus bas depuis 2001. Cette baisse résulte non seulement d'un recul de la superficie cultivée, mais également d'une forte chute du rendement du fait de conditions météorologiques défavorables, qui est passé de 28,7 kg par ha en 2014 à 18,3 kg en 2015, soit le niveau le plus bas jamais enregistré. En 2016, l'augmentation déjà signalée des superficies cultivées et la hausse du rendement (23,8 kg par ha) a entraîné une augmentation de la production potentielle d'opium de 43 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 4 800 tonnes. Malgré cette croissance, le rendement constaté en 2016 demeure le troisième taux le plus faible jamais enregistré dans le pays.

² Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Gouvernement du Maroc, "Maroc: enquête sur le cannabis 2003" (décembre 2003).

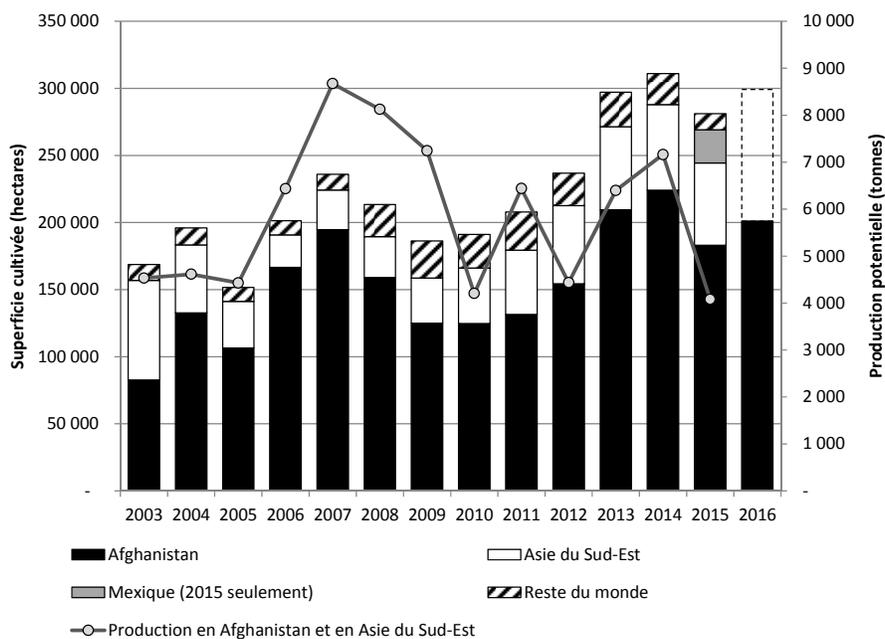
³ ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, *Afghanistan Opium Survey 2015* (Vienne, mars 2016).

⁴ Fédération de Russie, réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

⁵ *Afghanistan Opium Survey 2015*.

⁶ ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, *Afghanistan Opium Survey 2016: Executive Summary* (Vienne, octobre 2016).

Figure I
Culture du pavot à opium, par région, et production potentielle d'opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est (2003-2016)^a



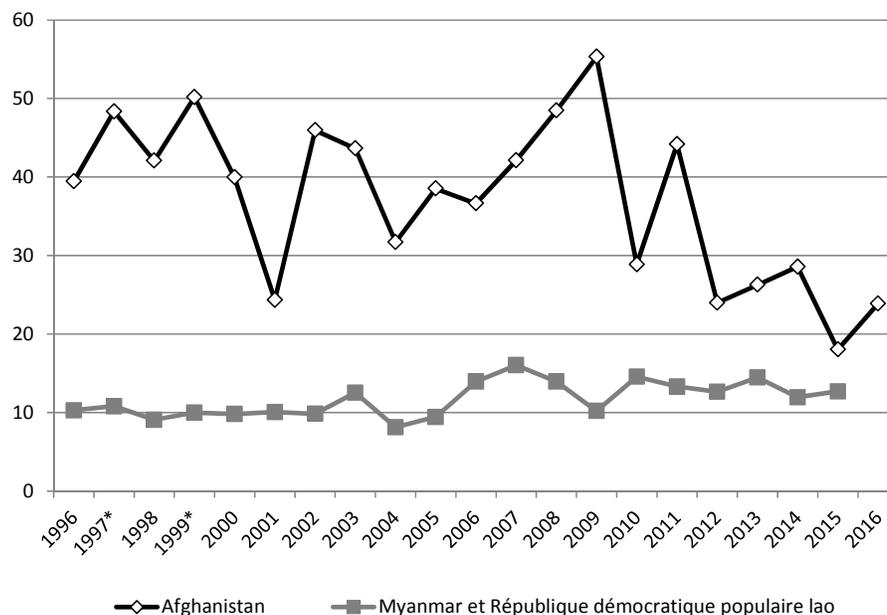
^a Au moment de la rédaction du présent rapport, seules les informations concernant les cultures en Afghanistan étaient disponibles pour 2016.

14. Selon les estimations de l'enquête sur la production d'opium en Asie du Sud-Est pour 2015 (*South-East Asia Opium Survey 2015*), la culture illicite du pavot à opium dans la région se serait étendue sur 61 200 ha. Au Myanmar, après avoir constamment augmenté, passant de 21 600 ha en 2006 à 57 800 ha en 2013, cette culture a légèrement reculé, pour s'établir à 55 500 ha en 2015. En République démocratique populaire lao, elle n'a cessé de croître, pour passer de 1 500 ha en 2007 à 6 800 ha en 2012. Selon les estimations, elle aurait atteint 5 700 ha en 2015.

15. L'environnement géographique dans lequel est cultivé le pavot à opium en Asie du Sud-Est, sur des collines aux sols pauvres et non irrigués, explique que le rendement y soit depuis toujours nettement plus faible qu'en Afghanistan. Toutefois, depuis 2009, celui-ci a sensiblement diminué dans ce pays pour rejoindre un niveau comparable à celui constaté en Asie du Sud-Est en 2015 (voir fig. II). En tout, le Myanmar et la République démocratique populaire lao ont produit en 2015 entre 731 et 823 tonnes d'opium environ, soit à peu près autant qu'en 2014, où la production avait atteint 762 tonnes.

16. En 2015, environ 87 % des cultures de pavot à opium du monde se trouvaient en Afghanistan et en Asie du Sud-Est. Selon la première enquête sur la production d'opium au Mexique (*Mexico Opium Survey, 2014-2015*), réalisée par l'ONUDC et le Gouvernement mexicain sur la période allant de juillet 2014 à juin 2015, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le pays était d'environ 24 800 ha, soit environ 9 % des cultures mondiales. En 2015, les autorités mexicaines ont signalé l'éradication de 25 960 ha de pavot à opium, soit 21 % de plus qu'en 2014 (21 445 ha) et 77 % de plus qu'en 2013 (14 662 ha).

Figure II
Rendement de la culture du pavot à opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est (1996-2016)
 (Kilogrammes par hectare)



* Les données correspondant au Myanmar et à la République démocratique populaire lao pour 1997 et 1999 ne tiennent compte que du rendement au Myanmar.

17. Si la culture du pavot à opium n'est pas répandue en Europe, la Fédération de Russie, la Grèce et l'Ukraine ont signalé, en 2015, l'éradication de près de 300 000 pieds de pavot à opium au total. Selon les estimations des autorités russes, la production nationale d'opium frais serait de 13,4 tonnes⁷.

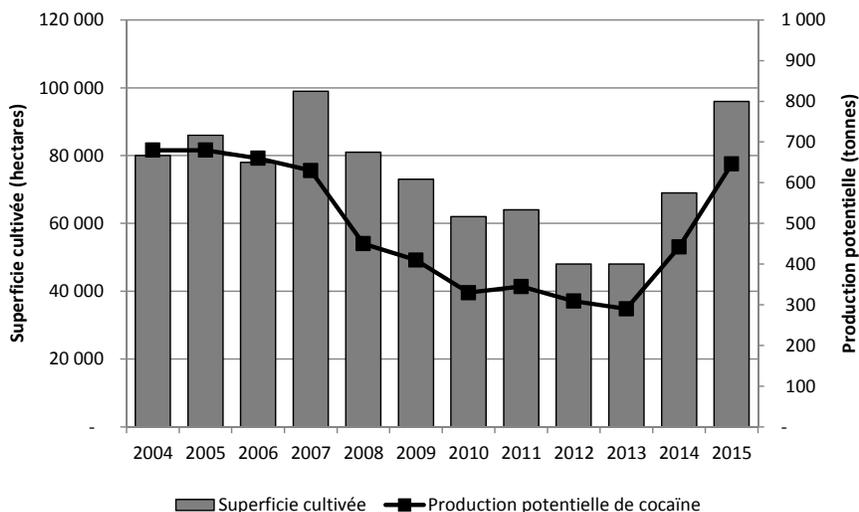
C. Culture du cocaïer

18. La Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou représentaient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée dans ces trois pays a augmenté de 18 %, passant de 132 500 ha en 2014 à 156 500 ha en 2015, soit la hausse la plus importante qui ait été observée depuis les années 1980. Cette évolution s'explique principalement par un bond de 40 % en Colombie.

19. L'enquête sur la culture du cocaïer pour 2015 (*Coca Cultivation Survey 2015*), menée conjointement par le Gouvernement colombien et l'ONUDC, a révélé que cette culture, après avoir chuté à des niveaux historiquement bas en 2013 (48 000 ha) dans le pays, avait été multipliée par deux en deux ans, pour atteindre 96 000 ha en 2015, soit le taux le plus élevé depuis 2007. La production potentielle de cocaïne en Colombie s'est fortement accrue en 2015, passant à 646 tonnes, après avoir atteint 290 tonnes métriques en 2013, soit sa valeur la plus basse depuis le milieu des années 1990 (voir fig. III). En 2015, les autorités colombiennes ont détruit 3 591 laboratoires dans lesquels de la pâte de coca ou de la cocaïne base étaient extraites (64 % de plus par rapport à 2014), ainsi que 236 laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne (soit une augmentation de 45 %).

⁷ Fédération de Russie, Grèce et Ukraine, réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

Figure III
Culture du cocaïer et production potentielle de cocaïne en Colombie (2004-2015)

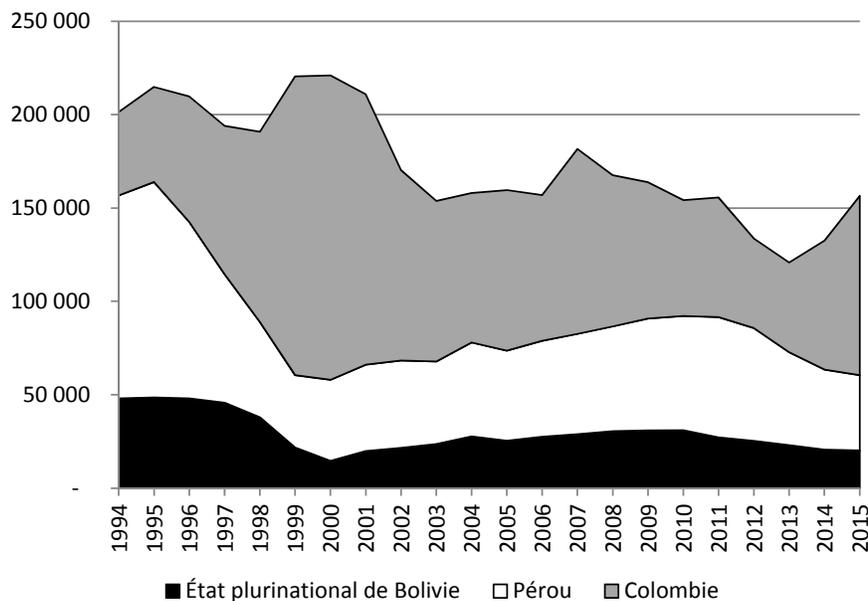


20. Selon l'enquête nationale de surveillance de la culture du cocaïer menée en 2015 dans l'État plurinational de Bolivie, cette culture est restée stable cette année-là, à 20 200 ha, soit le niveau le plus faible enregistré depuis 2001. La production de feuilles de coca séchées dans l'État plurinational de Bolivie, estimée à 32 500 tonnes, n'avait jamais été aussi faible depuis 2005. L'éradication manuelle dans ce pays est restée stable en 2015 pour la quatrième année consécutive, avec l'élimination de 11 020 ha de cultures de cocaïer, tandis que le nombre de laboratoires de fabrication de chlorhydrate de cocaïne détruits par les autorités a nettement augmenté depuis 2008, année au cours de laquelle 7 laboratoires avaient été détruits, contre 74 en 2014 et 73 en 2015.

21. Selon l'enquête nationale de surveillance de la culture du cocaïer menée en 2015 par l'ONUDC et le Gouvernement du Pérou, la superficie consacrée à cette culture dans ce pays s'établissait à 40 300 ha à la fin de l'année, soit 6 % de moins qu'en 2014 (42 900 ha); il s'agit du niveau le plus bas jamais enregistré depuis 1999. La production de feuilles de coca séchées au Pérou en 2015 était estimée à 96 300 tonnes, dont 9 000 tonnes destinées à la consommation traditionnelle. La superficie des cultures éradiquées a augmenté de plus de 15 % par rapport à 2014, pour atteindre un record de 35 900 ha. Les autorités ont signalé⁸ que les activités d'éradication menées par l'État ces dernières années avaient conduit les organisations de trafiquants de drogues à déplacer les cultures illicites dans des zones de plus en plus distantes et isolées.

⁸ Rapport de pays présenté par le Pérou à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

Figure IV
Culture du cocaïer en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou (1994-2015)
 (Hectares)



22. Bien que la cocaïne soit principalement fabriquée en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, il existe également des laboratoires clandestins qui transforment les dérivés de la feuille de coca à l'extérieur de ces pays. D'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015, plusieurs pays d'Amérique latine, parmi lesquels l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Équateur et le Honduras, ont déclaré avoir détecté des laboratoires clandestins dans lesquels étaient transformés des dérivés de la feuille de coca. Certaines de ces installations ont également été détectées en Europe. En 2015, l'Espagne, le Portugal et la Grèce ont déclaré avoir détecté de tels laboratoires.

III. Tendances mondiales du trafic et des saisies de drogues

23. Le tableau 1 indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde et en Europe en 2014 et 2015 et portées à la connaissance de l'ONUDC, et les tendances estimatives pour 2015.

Tableau 1
Saisies de drogues et tendances en Europe et dans le monde, 2014 et 2015

| Type de drogue | Europe | | | Monde | |
|----------------------|------------------|------------------|---------------------------|------------------|------------------|
| | 2014 (Tonnes) | 2015 (Tonnes) | Tendance ^(a,b) | 2014 (Tonnes) | 2015 (Tonnes) |
| Herbe de cannabis | 352 | 174 | Baisse (-54 %) | 5 877 | 5 676 |
| Résine de cannabis | 613 | 549 | Baisse (-11 %) | 1 440 | 1 506 |
| Cocaïne ^c | 62,5 | 83,6 | Hausse (+34 %) | 655 | 850 |
| Héroïne | 25,1 | 16,7 | Baisse (-34 %) | 81,7 | 80,1 |
| Opium | 0,4 | 4,8 | Hausse | 526 | 587 |
| Morphine illicite | < 0,1 | < 0,1 | s.o. | 20,9 | 9,6 |

| Type de drogue | Europe | | | Monde | |
|-----------------|------------------|------|---------------------------|------------------|---------------------|
| | 2014 (Tonnes) | 2015 | Tendance ^(a,b) | 2014 (Tonnes) | 2015 |
| Amphétamine | 6,7 | 10,9 | Hausse (+16 %) | 46,4 | > 51,8 ^d |
| Méthamphétamine | 0,8 | 1,0 | Hausse (+47 %) | 108,7 | 131,5 |
| “Ecstasy” | 2,9 | 3,7 | Hausse (+28 %) | 9,4 | 6,2 |

^a Vu que les données pour 2015 étaient incomplètes au moment de l'établissement du présent rapport, les tendances ont été estimées par comparaison des quantités totales saisies dans les pays et territoires sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2014 et 2015. Les quantités totales indiquées pour 2015 sont provisoires.

^b Le terme “stabilité” correspond à une variation annuelle inférieure à 10 %.

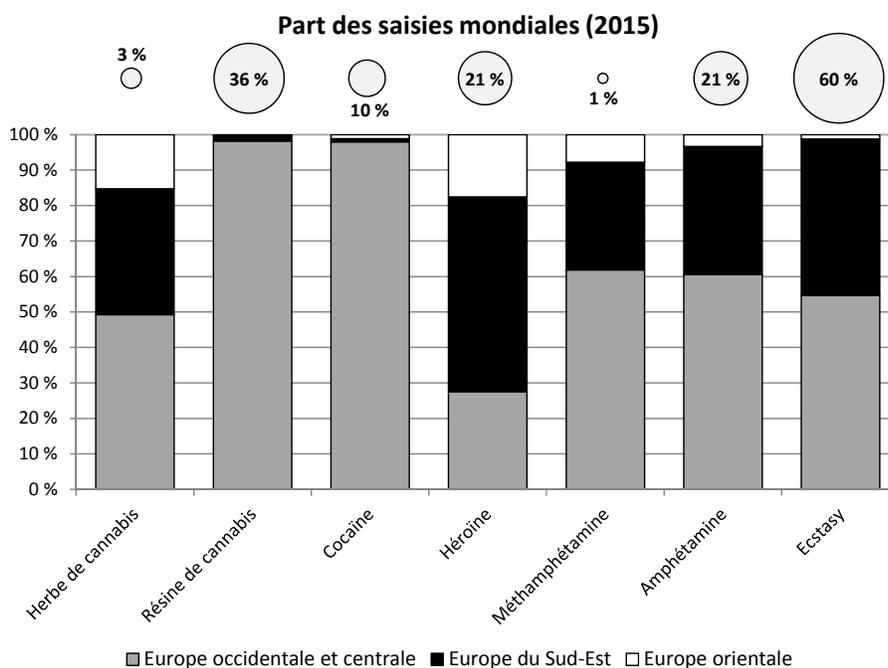
^c Y compris la cocaïne base, la pâte de cocaïne, les sels de cocaïne et la cocaïne sous forme de “crack”.

^d Les données concernant les saisies d'amphétamine réalisées en 2015 étaient incomplètes. Toutefois, les données préliminaires donnent à penser que les saisies se sont élevées à 51,8 tonnes au moins.

24. L'Europe représente une part importante des saisies mondiales de résine de cannabis, de cocaïne, d'héroïne et de stimulants de type amphétamine, en particulier d'amphétamine et de substances de type “ecstasy”. Les saisies de résine de cannabis et de cocaïne effectuées dans la région ont presque exclusivement lieu en Europe occidentale et centrale, tandis que l'Europe du Sud-Est concentre entre 30 % et 50 % des saisies d'herbe de cannabis et de stimulants de type amphétamine. Cette sous-région a également comptabilisé plus de 50 % des saisies d'héroïne effectuées en Europe en 2015. L'Europe orientale concentrait entre 10 % et 20 % des saisies d'herbe de cannabis et d'héroïne effectuées la même année sur le continent.

Figure V

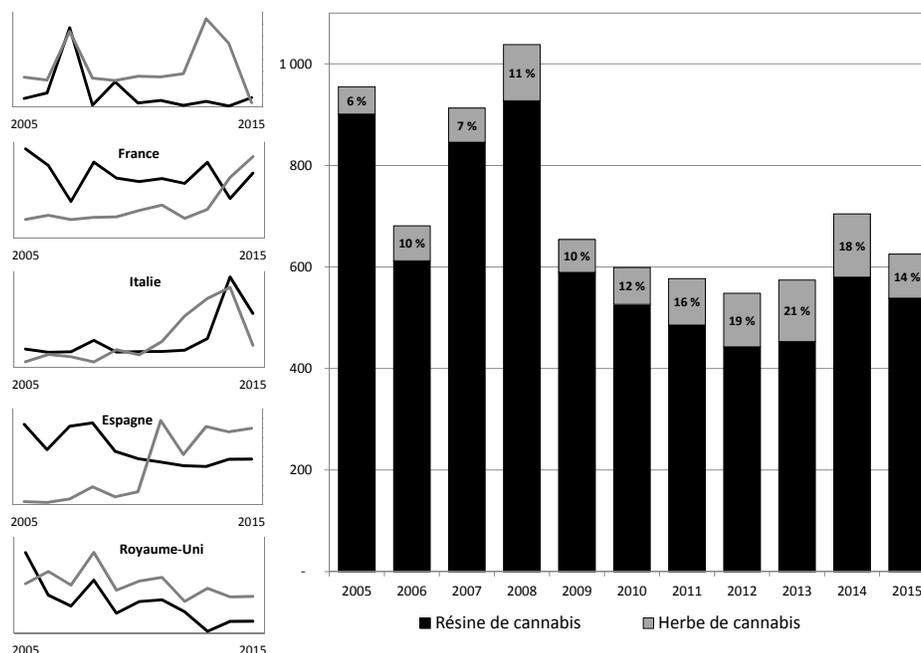
Répartition géographique des saisies de drogues en Europe, et part des saisies mondiales effectuée en Europe, par type de drogues (2015)
(Pourcentage)



A. Cannabis

25. Le cannabis sous forme de résine a toujours été plus répandu que l'herbe en Europe occidentale et centrale. Au cours des 10 dernières années, l'augmentation de la production d'herbe de cannabis dans l'Union européenne a entraîné une mutation du marché, la résine de cannabis importée étant partiellement remplacée par l'herbe produite à l'échelon national⁹. En conséquence, les saisies d'herbe de cannabis ont représenté une part croissante des quantités totales de cannabis saisies en Europe occidentale et centrale ces dernières années. Comme le montre la figure VI, cette tendance peut être observée dans de nombreux pays ayant signalé d'importantes saisies de cannabis dans la région, l'Espagne, la France et la Belgique ayant enregistré des saisies croissantes d'herbe et des saisies décroissantes de résine ces 10 dernières années. Les saisies d'herbe et de résine de cannabis effectuées en Italie ont augmenté au cours des dernières années; en revanche, les saisies concernant ces deux drogues ont suivi une tendance à la baisse au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, quoique la tendance soit plus prononcée pour la résine de cannabis. En 2015, cette tendance a changé, les saisies d'herbe de cannabis ayant enregistré une forte baisse dans toute la région, et les saisies de résine une baisse modérée.

Figure VI
Saisies d'herbe et de résine de cannabis en Europe occidentale et centrale (2005-2015)
(Tonnes)



Herbe de cannabis

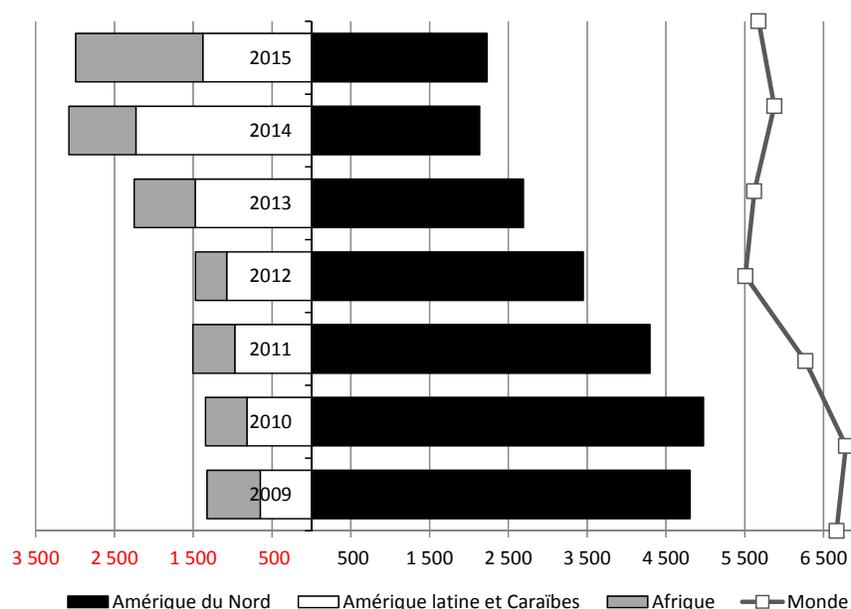
26. Les saisies d'herbe de cannabis ont lieu presque partout dans le monde, mais les Amériques ont été tous les ans à l'origine de plus de 60 % du total mondial depuis le début des années 1990. La plupart de ces saisies étaient réalisées en Amérique du Nord, mais on constate un déplacement vers l'Amérique latine et les Caraïbes depuis 2011 (voir fig. VII). En 2015, les saisies d'herbe de cannabis sont demeurées stables au niveau mondial, et des variations ont été récemment observées en Amérique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'en Europe occidentale et centrale.

⁹ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE: Synthèse*, 2016.

27. Comme le montre la figure VII, les saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Nord ont fortement diminué depuis 2010. Les données préliminaires pour 2015 indiquent que ces saisies sont demeurées stables dans la sous-région, principalement en raison d'une hausse au Mexique, la première en cinq ans, qui a compensé la baisse de 22 % aux États-Unis par rapport à 2014. Le Mexique a en effet enregistré les plus grandes quantités saisies dans un seul pays en 2015 (1 242 tonnes) et se situe devant les États-Unis (970 tonnes) pour la première fois depuis 2007. Les autorités des États-Unis ont indiqué que la baisse observée depuis 2010 pourrait être liée au changement de priorités en matière de détection et de répression dans les États où l'herbe de cannabis est devenue légale¹⁰.

Figure VII

Saisies d'herbe de cannabis par région et dans le monde (2009-2015)^a
(Tonnes)



^a Les données pour 2015 sont provisoires.

28. Au contraire de ce qui s'est passé en Amérique du Nord, les saisies d'herbe de cannabis ont fortement augmenté en Amérique latine et dans les Caraïbes entre 2009 et 2014, passant de 650 tonnes à plus de 2 000 tonnes. Les données préliminaires semblent indiquer qu'elles sont passées en dessous de 1 400 tonnes en 2015, principalement du fait d'une diminution notable dans les Caraïbes, où elles avaient atteint un niveau record l'année précédente. Les saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Sud ont également diminué, passant d'un record de 1 427 tonnes en 2014 à environ 1 300 tonnes en 2015, selon les données préliminaires, principalement du fait d'une baisse enregistrée au Paraguay, où les quantités saisies sont passées de 711 tonnes à 510 tonnes.

29. Entre 2009 et 2014, les saisies d'herbe de cannabis en Europe occidentale et centrale ont presque doublé, passant de 65 à 125 tonnes (voir fig. VIII) car, comme il a été indiqué plus haut, la quantité d'herbe produite à l'échelon national dans la région a augmenté. En 2015, toutefois, les saisies d'herbe de cannabis dans la région ont chuté sous la barre des 87 tonnes, principalement sous l'effet de fortes baisses en Belgique (764 kg saisis, contre 10 744 kg en 2014), en Grèce (2,5 tonnes, contre 19,6 tonnes) et en Italie (9 tonnes, contre 33 tonnes). L'Italie et la Grèce ont enregistré les plus importantes saisies d'herbe de cannabis effectuées dans la sous-région entre 2012 et 2014. En 2015, l'Espagne et le Royaume-Uni ont fait état des saisies les plus

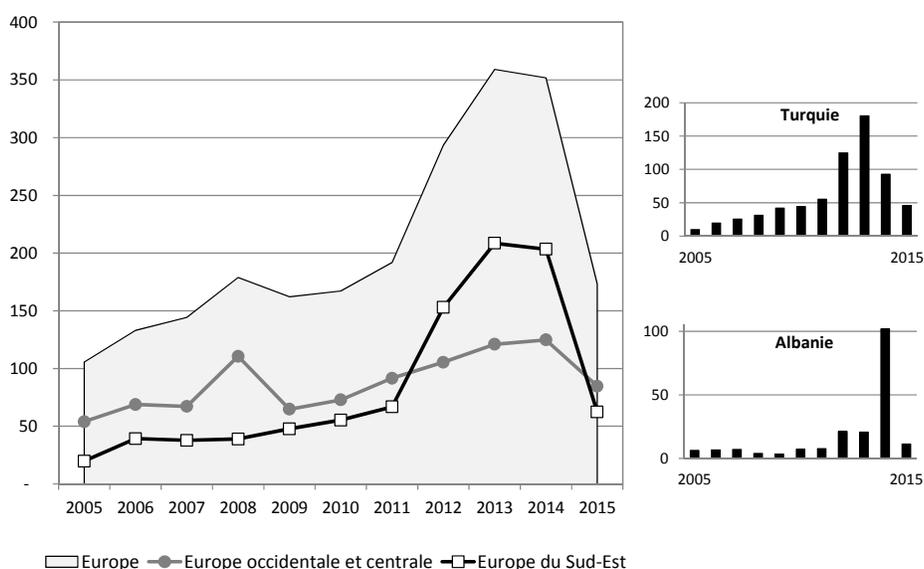
¹⁰ États-Unis d'Amérique, réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

importantes dans la sous-région, avec environ 15 tonnes chacun pour la deuxième année consécutive. En France, les quantités d'herbe de cannabis saisies ont atteint, respectivement, 10 tonnes et 13,6 tonnes en 2014 et en 2015, soit les niveaux les plus élevés qui aient jamais été enregistrés depuis le début des années 1980.

30. Comme le montre la figure VIII, les saisies d'herbe de cannabis en Europe du Sud-Est ont fortement augmenté au cours de la période 2012-2014, en raison des niveaux sans précédent enregistrés en Turquie en 2012 et 2013, et en Albanie en 2014. En 2015, cependant, les saisies d'herbe de cannabis dans la sous-région ont diminué, atteignant des niveaux antérieurs sous l'effet essentiellement des baisses enregistrées dans ces deux pays. La production et le trafic d'herbe de cannabis préoccupent de plus en plus les services de détection et de répression européens en raison de l'activité croissante de groupes criminels organisés dans la région¹¹.

Figure VIII

Saisies d'herbe de cannabis en Europe et dans certains pays (2005-2015)
(Tonnes)



31. En 2015, les saisies d'herbe de cannabis sont restées stables au niveau mondial, la forte augmentation déclarée en Afrique ayant compensé la baisse dans les Amériques et en Europe. On ne dispose que de renseignements limités sur les saisies en Afrique¹², mais certains pays ayant déclaré des quantités élevées – comme l'Égypte, le Maroc et le Nigéria – ont constamment répondu à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels, et la tendance qui en ressort est partout à la hausse dans les dernières années. Au Nigéria, où les saisies d'herbe de cannabis variaient entre 100 et 350 tonnes pendant la période 2005-2014, elles se sont situées à un niveau record de 871 tonnes en 2015 que n'a atteint aucun autre pays cette année en dehors de l'Amérique du Nord.

Résine de cannabis

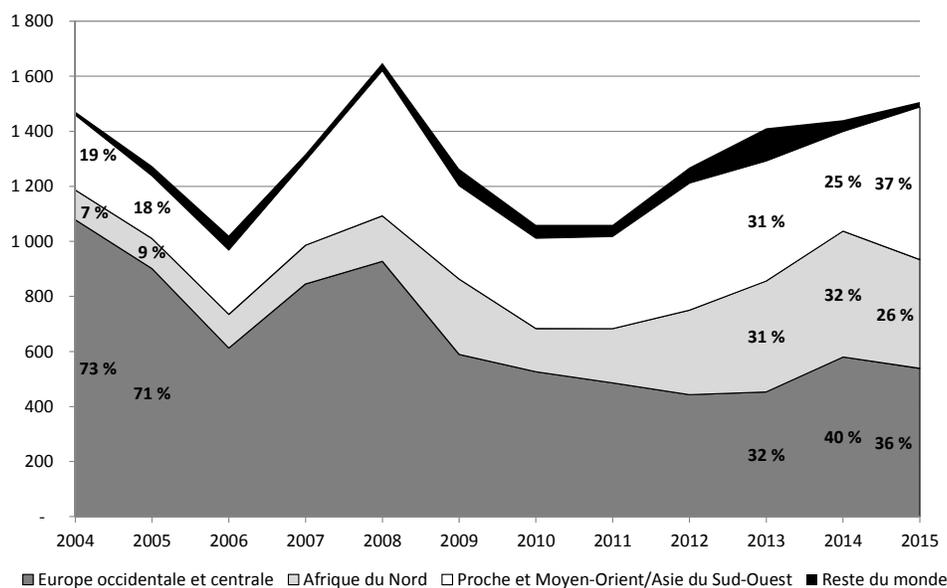
32. À la différence de la culture du cannabis destinée à la production d'herbe, la production de résine de cannabis est concentrée dans un petit nombre de pays, en particulier l'Afghanistan et le Maroc. En conséquence, les saisies de résine qui apparaissent dans les statistiques sont également concentrées dans ces deux pays et leurs environs, en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Ouest et en Europe occidentale et

¹¹ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport européen sur les drogues: Tendances et évolutions 2015* (Luxembourg, 2015).

¹² Au moment de la rédaction du présent rapport, huit pays de la région avaient communiqué des données en la matière dans leur réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

centrale, cette dernière région constituant l'un des principaux marchés de consommation. Alors qu'il y a 10 ans, les saisies avaient lieu surtout en Europe occidentale et centrale, ces dernières années, elles ont concerné les trois régions précitées dans des proportions plus égales (voir fig. IX).

Figure IX
Saisies de résine de cannabis dans le monde, par région (2004-2015)
(Tonnes)



33. L'Europe occidentale et centrale concentre plus de 98 % des saisies totales de résine de cannabis sur le continent (voir fig. V). Les saisies de résine de cannabis effectuées dans cette sous-région sont passées de près de 580 tonnes en 2014 à moins de 539 en 2015, principalement en raison des baisses constatées au Portugal et en Italie. Le Portugal a signalé la saisie totale de 2,4 tonnes de résine de cannabis en 2015, soit le niveau le plus bas depuis la fin des années 1980, ainsi qu'une forte baisse par rapport aux 33 tonnes enregistrées en 2014, tandis que l'Italie a indiqué en avoir saisi 68 tonnes, soit le deuxième niveau le plus élevé jamais enregistré après les 113 tonnes déclarées l'année précédente. Les volumes saisis en France ont augmenté, passant de 36 tonnes en 2014 à plus de 60 tonnes en 2015. D'après les autorités françaises, italiennes et portugaises, les quantités saisies de résine de cannabis avaient été en majorité introduites dans leur pays, soit directement depuis le Maroc, soit en passant par l'Espagne¹³.

34. Comme elle constitue le principal point d'entrée de la résine de cannabis en provenance du Maroc et à destination de l'Europe occidentale, l'Espagne reste le pays qui a signalé les plus grosses saisies de résine au monde, avec plus de 380 tonnes en 2015, soit pratiquement le même niveau qu'en 2014. Plus de 50 % des saisies totales effectuées dans le pays ont eu lieu à Cadix, en raison de sa situation stratégique par rapport à l'Afrique¹⁴. En Turquie, les saisies de résine de cannabis ont fortement diminué ces dernières années: alors que, en 2013, elles avaient atteint un niveau sans précédent de 94 tonnes, elles sont passées en 2015 à 7,9 tonnes, soit leur niveau le plus faible depuis 2007.

35. En 2015, les saisies de résine de cannabis en Afrique du Nord ont diminué pour la première fois depuis 2010, et sont passées à 395 tonnes, soit 14 % de moins que l'année précédente, principalement en raison de fortes baisses enregistrées en Algérie

¹³ France, Italie et Portugal, réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

¹⁴ Rapport de pays présenté par l'Espagne à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

et en Égypte par rapport à 2014. En dépit des baisses constatées en 2015, les volumes saisis dans ces deux pays ont été multiplié par vingt fois au moins depuis 2005. Au Maroc, un volume record de 235 tonnes de résine de cannabis a été saisi en 2015. Alors que la résine de cannabis est le plus souvent introduite clandestinement en Égypte par voie terrestre depuis le Maroc, on constate également des tentatives de contrebande en provenance d'Asie du Sud-Ouest par voie terrestre (via la Jordanie) et par voie maritime (depuis le Pakistan et l'Afghanistan)¹⁵.

36. Les saisies de résine de cannabis réalisées au Proche-Orient et au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest sont concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins que sont l'Iran (République islamique d') et le Pakistan. On constate dans ces trois pays une forte augmentation en 2015. Cette année-là, les saisies de résine de cannabis effectuées en République islamique d'Iran ont atteint un record de 98 tonnes, soit 26 % de plus qu'en 2014. Environ 90 % des quantités qui ont été saisies dans ce pays en 2015 provenaient du Pakistan¹⁶. Après avoir diminué en 2014, les saisies du Pakistan sont remontées à 279 tonnes en 2015, ce qui constitue la deuxième quantité la plus importante depuis 2000. Les saisies de résine de cannabis en Afghanistan ont enregistré un record de 163 tonnes en 2015, soit le niveau plus élevé depuis 2008.

B. Opiacés

Opium et morphine illicite

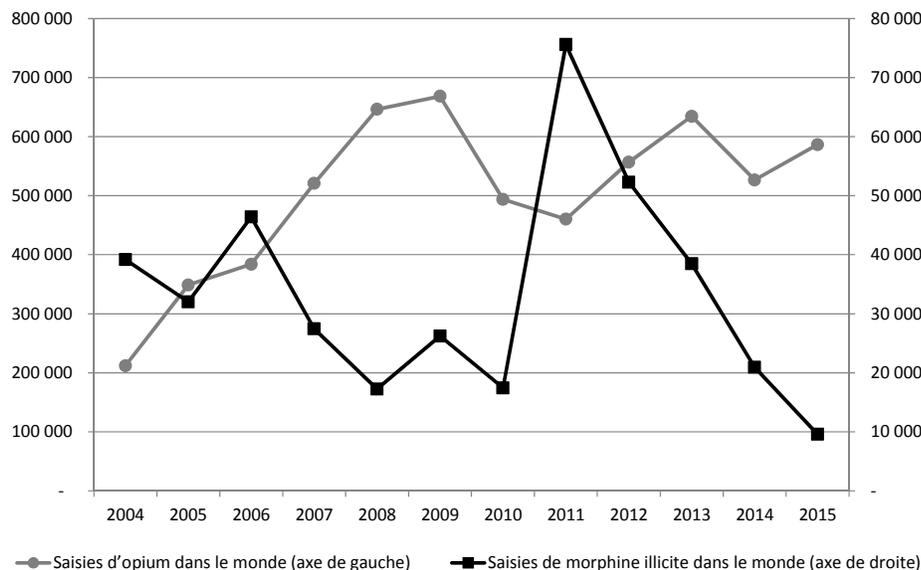
37. À l'échelle mondiale, entre 95 % et 100 % des saisies d'opium et de morphine illicite sont réalisées au Proche-Orient, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest. En particulier, les grandes saisies effectuées dans la région ont lieu presque exclusivement en Afghanistan et dans les pays voisins que sont l'Iran (République islamique d') et le Pakistan.

38. Après avoir diminué en 2014, les saisies d'opium ont augmenté en 2015 de 11 % à l'échelle mondiale, pour s'élever à 587 tonnes. Les saisies d'opium réalisées en Afghanistan ont fortement baissé ces dernières années, passant d'un niveau record de 124 tonnes en 2012 à 30 tonnes en 2015, niveau le plus bas depuis 2004. Toutefois, les fortes augmentations enregistrées en Iran (République islamique d') et au Pakistan ont contrebalancé cette baisse. Un niveau record de 59 tonnes a été atteint au Pakistan en 2015 et, avec 479 tonnes, les saisies réalisées en Iran (République islamique d') ont atteint leur niveau le plus haut depuis 2009.

¹⁵ Rapport de pays présenté par l'Égypte à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

¹⁶ Iran (République islamique de), réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

Figure X
Saisies d'opium et de morphine illicite dans le monde (2004-2015)
(Kilogrammes)



39. À l'échelle mondiale, les saisies de morphine illicite ont fortement baissé depuis 2011, année où elles ont atteint le niveau record de 75 tonnes (voir fig. X). En 2015, les saisies mondiales de morphine illicite ont tout juste dépassé les 9 tonnes, soit une baisse de 54 % par rapport à 2014 et le niveau le plus bas depuis le début des années 1990.

40. À l'instar de ce qui s'est passé ces dernières années avec l'opium, les saisies de morphine illicite réalisées en Afghanistan ont sensiblement chuté, après avoir atteint un niveau record de 64 028 kg en 2011, pour s'établir à seulement 18 kg en 2015. Les saisies effectuées au Pakistan ont également baissé ces 10 dernières années, pour s'établir en 2015 à 762 kg, niveau le plus bas depuis l'an 2000. En Iran (République islamique d'), les saisies de morphine illicite ont baissé de 35 % par rapport à 2014, pour tomber à 8,3 tonnes en 2015.

41. Il est rare que de grandes quantités d'opium et de morphine illicite soient saisies dans les pays européens. Toutefois, en 2015, la France a indiqué qu'elle avait saisi plus de 4 tonnes d'opium, soit la plus grande saisie jamais signalée par un pays européen et le plus important volume saisi par un seul pays en dehors du Croissant d'Or en 2015.

Héroïne

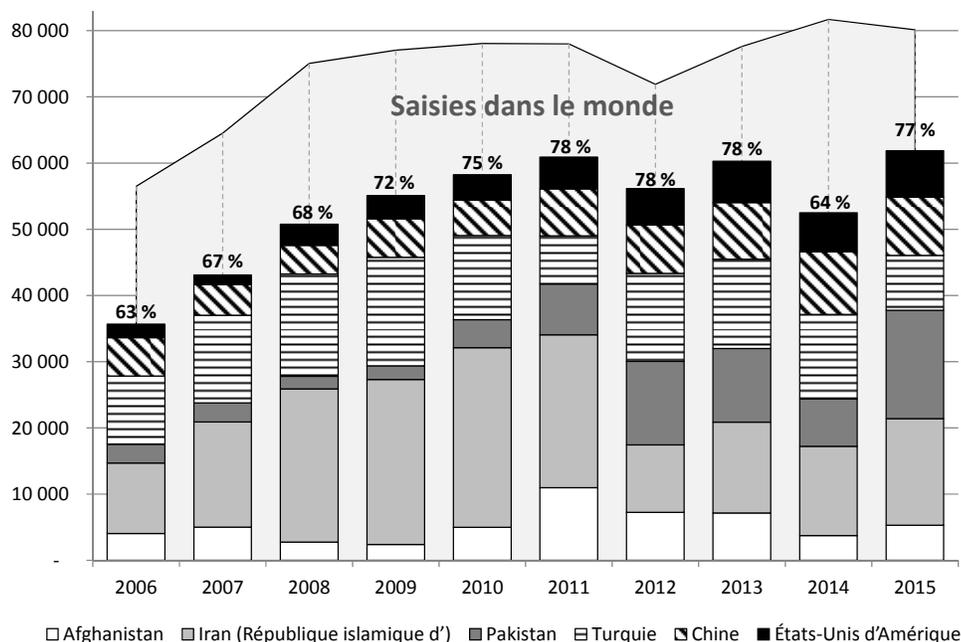
42. Par rapport à celles d'opium et de morphine illicite, les saisies d'héroïne ont lieu dans des pays beaucoup plus divers, en particulier autour des grands marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique. Chacun de ces trois marchés est essentiellement alimenté par une région de production différente. Si l'Asie de l'Est et du Sud-Est est approvisionnée principalement par la production du Myanmar et de la République démocratique populaire lao, l'Europe l'est en majeure partie par l'héroïne afghane qui emprunte la "route des Balkans" et la "route du Sud" via l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et, de plus en plus, des pays d'Afrique¹⁷. La "route du Nord" est toujours l'itinéraire suivi par l'héroïne afghane destinée aux marchés russes¹⁸. En Amérique du Nord, les États-Unis sont avant tout approvisionnés en héroïne produite en Amérique latine.

¹⁷ ONUDC, *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route* (Vienne, juin 2015).

¹⁸ ONUDC, *The Illicit Drug Trade through South-Eastern Europe* (Vienne, mars 2014).

43. À l'échelle mondiale, les saisies d'héroïne sont restées à des niveaux relativement stables et élevés depuis 2008. L'Afghanistan, la Chine, les États-Unis, l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et la Turquie sont les six pays où le volume annuel des saisies d'héroïne a été le plus important ces dernières années, volume qui représente de 60 % à 80 % du total mondial depuis 2006 (voir fig. XI). En conséquence, les tendances mondiales sont fortement influencées par ce qui se passe dans ces pays.

Figure XI
Saisies d'héroïne dans certains pays et dans le monde (2006-2015)
(Kilogrammes)



44. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies d'héroïne ont essentiellement eu lieu en Chine, où la quantité saisie a augmenté, passant de 4,6 tonnes en 2007 à plus de 9,4 tonnes en 2014. En 2015, les saisies réalisées dans ce pays ont légèrement baissé pour s'établir à 8,8 tonnes. Selon les autorités chinoises, près de 94 % de l'héroïne saisie pendant les neuf premiers mois de 2015 provenaient du Triangle d'Or, et quelque 2 % avaient été produits dans le Croissant d'Or¹⁹. Bien qu'étant restées stables aux environs de 13 tonnes en 2015, les saisies d'héroïne réalisées dans la région Asie-Pacifique ont eu tendance à augmenter ces 10 dernières années, les saisies au Viet Nam et au Myanmar ayant presque décuplé depuis 2007.

45. Dans les Amériques, les saisies d'héroïne ont plus que doublé entre 2007 et 2010, et sont restées stables par la suite. En 2015, elles ont atteint dans la région des niveaux records, qui s'expliquent principalement par une saisie record de 7 tonnes réalisée par les États-Unis d'Amérique. Les autorités de ce pays ont indiqué que la majorité de l'héroïne introduite dans le pays était produite au Mexique et en Colombie²⁰. En 2015, les saisies d'héroïne ont augmenté au Mexique et en Colombie par rapport à l'année précédente, atteignant 546 kg et 393 kg, respectivement.

46. L'itinéraire le plus suivi par l'héroïne afghane à destination du marché européen continue d'être la route des Balkans, des quantités importantes d'héroïne ayant été saisies dans le Croissant d'Or et en Turquie. En 2015, les saisies d'héroïne ont fortement augmenté en Afghanistan, en Iran (République islamique d') et au Pakistan,

¹⁹ Rapport de pays présenté par la Chine à la quarantième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

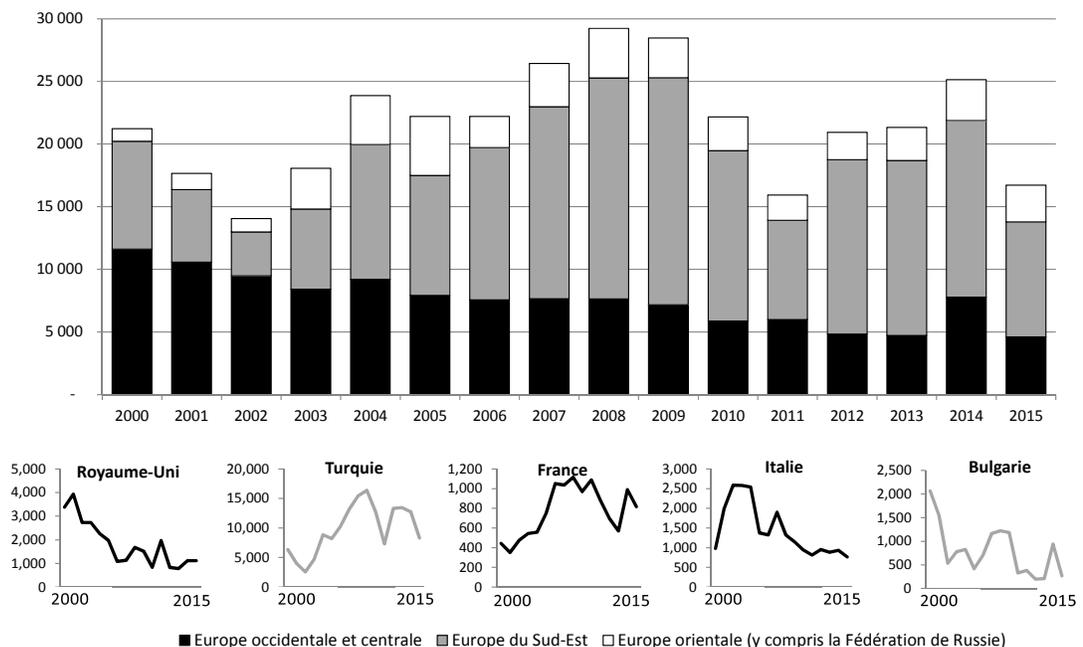
²⁰ États-Unis d'Amérique, réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

pour y atteindre 5,3 tonnes, 16,1 tonnes et 16,3 tonnes, respectivement. Par rapport à 2014, cela représente une augmentation de 41 % en Afghanistan, de 20 % en Iran (République islamique d') et de 138 % au Pakistan.

47. En Europe du Sud-Est, les saisies d'héroïne ont diminué pour s'établir à 9,2 tonnes en 2015, après être restées à un niveau stable d'environ 14 tonnes entre 2012 et 2014. En Turquie, elles ont baissé de 35 % en 2015 par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 8,3 tonnes, soit le deuxième niveau le plus bas depuis 2006. La Roumanie a indiqué qu'elle avait saisi 334 kg d'héroïne en 2015; en Bulgarie, le volume des saisies s'est établi à 265 kg cette année-là, contre plus de 2 tonnes en 2000 (voir fig. XII).

48. En dépit d'un pic en 2014 s'expliquant par une saisie de plusieurs tonnes effectuée en Grèce, les saisies d'héroïne réalisées en Europe occidentale et centrale ont suivi une tendance à la baisse, passant de 11,6 tonnes en 2000 à 4,6 tonnes en 2015, le plus bas niveau enregistré depuis la fin des années 1980. Dans plusieurs pays de la région, les saisies d'héroïne ont suivi une nette tendance à la baisse au cours de la période considérée: le volume annuel saisi est passé de près de 4 tonnes au début des années 2000 à environ 1 tonne en 2015 au Royaume-Uni, et de plus de 2 500 kg à moins de 800 kg en Italie au cours de la même période (voir fig. XII). En 2013 et 2014, le volume des grandes saisies de plus de 100 kg a sensiblement augmenté dans l'Union européenne, et, dans la même période, un certain nombre d'États Membres ont réalisé des saisies records²¹, ce qui montre que le *modus operandi* des trafiquants a changé ces dernières années.

Figure XII
Saisies d'héroïne en Europe (2000-2015)
(Kilogrammes)



49. L'héroïne continue de faire l'objet de trafic en Asie centrale et en Fédération de Russie via la route du Nord, mais les saisies effectuées le long de cet itinéraire ont diminué au cours des cinq dernières années par rapport à la première décennie du siècle. En 2015, les données préliminaires indiquent que les saisies d'héroïne en Asie centrale se sont établies à 1,5 tonne, contre 3 tonnes en 2014.

²¹ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE: Synthèse*, 2016.

50. Cette même année, les saisies d'héroïne en Europe orientale sont demeurées à un niveau relativement stable, autour de 3 tonnes environ. En Fédération de Russie, moins de 2 tonnes d'héroïne ont été saisis en 2015, ce qui représente le niveau le plus bas depuis 2002: une forte diminution qui a été compensée par une saisie record de 805 kg en Ukraine. Ces saisies ont en majeure partie eu lieu en Ukraine, où l'héroïne y a été introduite par voie terrestre, mais une part non négligeable a également été introduite par voie maritime depuis la Géorgie²².

51. Plusieurs régions d'Afrique jouent un rôle de plus en plus important pour le transit de l'héroïne qui emprunte la "route du Sud", les réseaux en place sur le continent prenant le contrôle des itinéraires de trafic²³. En Égypte, des saisies records d'héroïne ont été signalées ces dernières années: 613 kg et 516 kg en 2014 et en 2015, respectivement. Selon les autorités mozambicaines, le pays sert de point de passage pour l'héroïne allant du Pakistan en République-Unie de Tanzanie, ce qui peut résulter des mesures prises par cette dernière et le Kenya, qui obligent les trafiquants à se déplacer vers le sud²⁴.

C. Cocaïne

52. Les premiers marchés de consommation de cocaïne au monde, à savoir l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale, sont toujours approvisionnés par de la drogue d'origine sud-américaine. Par conséquent, les saisies mondiales de cocaïne sont concentrées dans ces régions, ainsi que dans les régions de transit comme l'Amérique centrale et les Caraïbes. Les données disponibles pour 2015 indiquent qu'à l'échelle mondiale, les saisies de cocaïne ont fortement augmenté, atteignant un niveau record, avec des augmentations importantes dans la quasi-totalité des régions (voir fig. XIII).

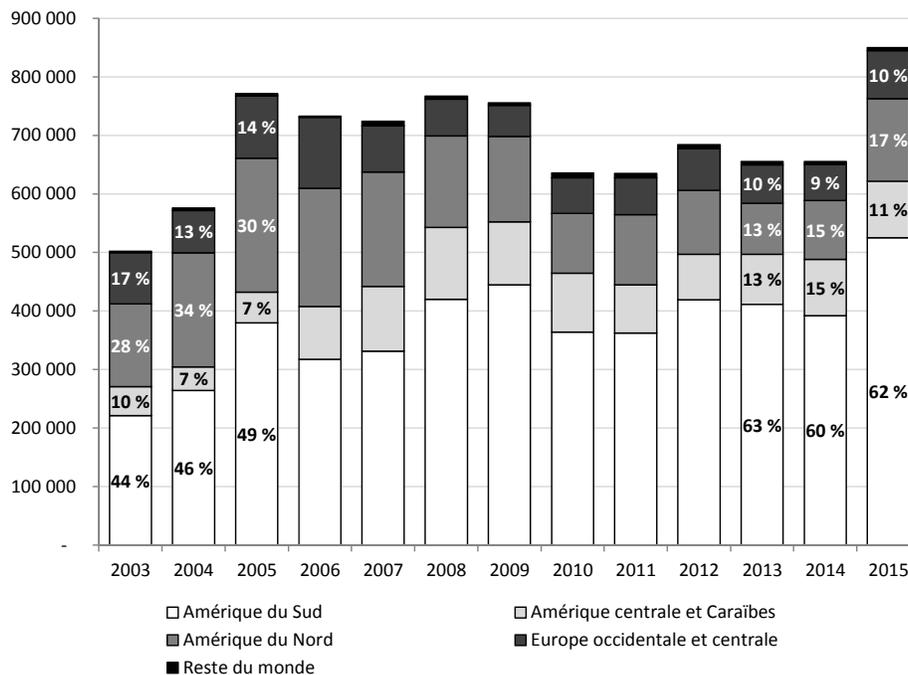
53. En Amérique du Sud, après avoir diminué légèrement entre 2012 et 2014 pour s'établir à 392 tonnes, les données préliminaires montrent qu'un volume record de 525 tonnes de cocaïne a été saisi en 2015. Une quantité record de 297 tonnes de cocaïne a été saisie en Colombie, contre 191 tonnes en 2014, tandis que 65 tonnes ont été saisies au Venezuela (République bolivarienne du), un niveau record qui représente plus du double des 26 tonnes de cocaïne signalée en moyenne pour les six années précédentes. En Équateur, les saisies de cocaïne ont augmenté pour la cinquième année consécutive, passant de 15 tonnes en 2010 à plus de 65 tonnes en 2015.

²² Ukraine, réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

²³ *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route*.

²⁴ Rapport de pays présenté par le Mozambique à la vingt-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

Figure XIII
Saisies de cocaïne (base, pâte et sels) dans le monde, par région (2003-2015)
(Kilogrammes)



54. En 2015, cinq pays européens²⁵ ont mentionné l'Amérique centrale et les Caraïbes, notamment le Costa Rica, le Panama et la République dominicaine, comme points de transit et d'expédition de la cocaïne. La même année, ces trois pays ont également réalisé les plus importantes saisies de cocaïne dans la sous-région. Selon les données préliminaires, les saisies de cocaïne ont augmenté au Panama (53 tonnes) et en République dominicaine (9,4 tonnes), tandis qu'elles ont diminué de 36 % au Costa Rica après le pic de 2014, pour s'établir à 17 tonnes en 2015. La quantité totale des saisies de cocaïne en Amérique centrale et dans les Caraïbes est demeurée stable, s'élevant à 97 tonnes en 2015, après avoir augmenté pendant deux années consécutives.

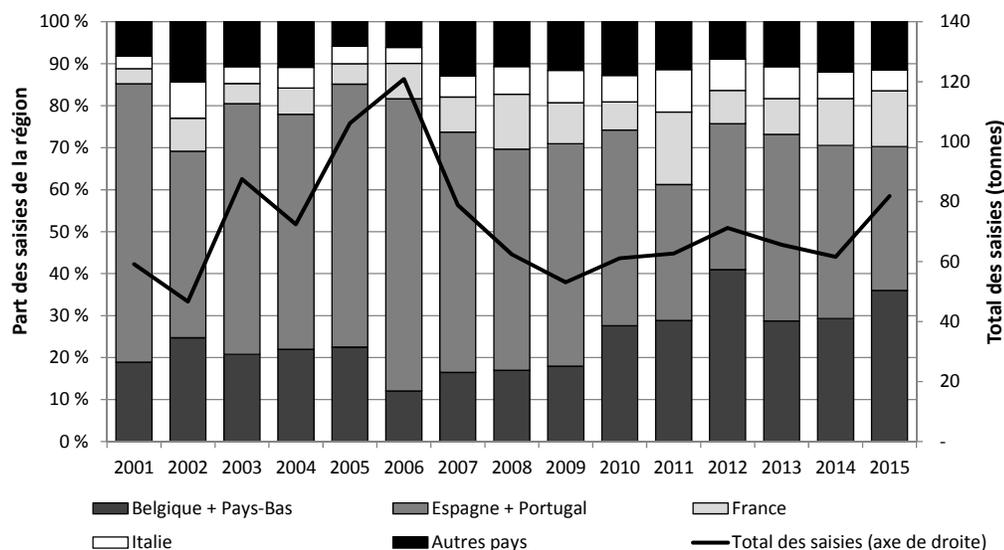
55. Au niveau mondial, l'emplacement des saisies de cocaïne semble avoir changé, les régions de production et de passage prenant le pas sur les principaux marchés. Alors que les saisies de cocaïne ont augmenté ces 10 dernières années dans les régions de production et de passage d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale et des Caraïbes, elles ont suivi une tendance notable à la baisse dans les principaux marchés d'Europe occidentale et centrale et d'Amérique du Nord pendant la même période, en dépit des augmentations constatées en 2015.

56. En Amérique du Nord, après avoir diminué en 2013 pour s'établir à 87 tonnes, niveau le plus bas signalé depuis la fin des années 1980, les saisies de cocaïne se sont élevées à 100 tonnes en 2014. En 2015, elles ont à nouveau augmenté, pour s'élever à 141 tonnes, avec de fortes hausses au Mexique et aux États-Unis. Selon les autorités nationales, la grande majorité de la cocaïne qui est introduite aux États-Unis l'est clandestinement par voie terrestre à travers la frontière sud-ouest, une moindre partie l'étant par voie maritime à partir des Caraïbes (principalement de la République dominicaine et de Porto Rico) à Miami et New York²⁶.

²⁵ Espagne, Italie, Portugal, Suède et Suisse.

²⁶ Ministère de la justice des États-Unis, Drug Enforcement Agency, *2016 National Drug Threat Assessment*.

Figure XIV
Volume total des saisies de cocaïne en Europe occidentale et centrale, et répartition géographique (2001-2015)
 (Pourcentage/tonnes)



57. En Europe occidentale et centrale, les saisies de cocaïne ont culminé à 121 tonnes en 2006 avant de redescendre à une moyenne de 63 tonnes entre 2008 et 2014. En 2015, les saisies de cocaïne dans la région se sont établies à 82 tonnes, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré depuis 2007. Cette hausse s'explique principalement par de fortes augmentations en Belgique, aux Pays-Bas, en France et au Portugal, où les saisies de cocaïne ont atteint 17 tonnes, 12 tonnes, 11 tonnes et 6 tonnes, respectivement, contre 9 tonnes, 9 tonnes, 7 tonnes et 3,7 tonnes en 2014. L'Espagne est restée le pays de la région ayant enregistré la quantité de cocaïne saisie la plus élevée, les saisies y étant demeurées stables, à 22 tonnes. Les autorités néerlandaises ont indiqué que les pays africains étaient le principal point de passage de la cocaïne introduite sur leur territoire; en revanche, la cocaïne saisie en France, en Espagne et au Portugal arrivait directement d'Amérique latine, essentiellement par voie maritime²⁷.

58. Ces dernières années, l'augmentation du trafic de cocaïne réalisé en utilisant des conteneurs maritimes semble poser une menace majeure, compte tenu de l'importance et de la croissance du volume du commerce maritime en direction de la région, les grands ports européens tels que Rotterdam et Anvers étant visés par les trafiquants²⁸. En conséquence, depuis 2007, la part des Pays-Bas et de la Belgique dans les saisies totales de cocaïne en Europe occidentale et centrale s'est accrue, l'Espagne et le Portugal représentant une part inférieure à ce qui a été observé précédemment (voir fig. XIV). Depuis 2011, le volume total saisi chaque année aux Pays-Bas et en Belgique a atteint un niveau similaire aux saisies totales effectuées en Espagne et au Portugal. En outre, l'importance d'autres pays, notamment de la France et de l'Italie, s'est accrue ces dernières années. À partir de 2007, les saisies de cocaïne effectuées en dehors de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Espagne et du Portugal ont représenté environ 30 % du volume total des saisies en Europe occidentale et centrale, contre 20 % précédemment.

59. Le trafic de cocaïne depuis l'autre rive de l'Atlantique à destination de l'Europe emprunte aussi un autre itinéraire qui passe par des pays d'Afrique, notamment

²⁷ Pays-Bas, France, Portugal et Espagne, réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

²⁸ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE: Synthèse*, 2016.

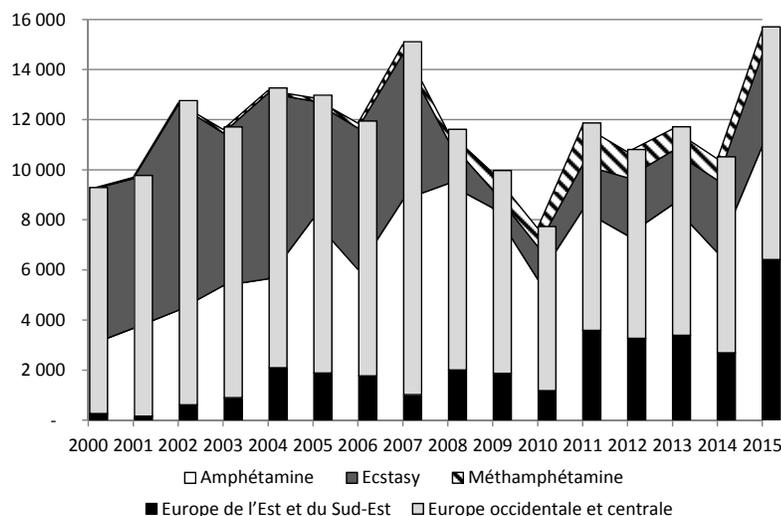
d’Afrique de l’Ouest. Ces dernières années, des pays d’Afrique de l’Ouest ont signalé d’importantes saisies, le Nigéria ayant enregistré des saisies de plus de 100 kg chaque année depuis 2003, et le Ghana ayant saisi 1,3 tonne au total pendant la période 2013-2014. Les autorités équatoriennes ont noté l’utilisation de nouveaux itinéraires vers l’Europe, des pays d’Afrique de l’Ouest servant de points de passage²⁹. L’utilisation, pour le trafic de cocaïne, d’itinéraires empruntés pour d’autres drogues, tels que les itinéraires du cannabis en Afrique du Nord ou ceux de l’héroïne en Afrique de l’Est, est depuis peu source d’inquiétude³⁰. Le volume des saisies de cocaïne a ainsi considérablement augmenté en Algérie, en Égypte, au Maroc et en République-Unie de Tanzanie au cours des dernières années.

D. Stimulants de type amphétamine

60. Les stimulants de type amphétamine regroupent globalement les amphétamines (qui comprennent l’amphétamine et la méthamphétamine) et les substances de type “ecstasy”³¹. À la différence de ce qui se passe avec les drogues d’origine végétale, il est primordial, pour recueillir des données de qualité sur les saisies de ces stimulants, de bien identifier et classer les substances saisies.

Figure XV

Saisies de stimulants de type amphétamine en Europe, par type de drogue et sous-région (2000-2015)
(Kilogrammes)



61. En 2015, des quantités records de stimulants de type amphétamine ont été saisies en Europe (voir fig. XV). Entre 2000 et 2007, ces saisies sont passées de 9 à 15 tonnes, principalement en raison des hausses des saisies d’amphétamine enregistrées en Europe occidentale et centrale. Après 2007, les saisies de substances de type “ecstasy” ont fortement diminué et, en 2010, celles de stimulants de type amphétamine effectuées en Europe ont atteint leur niveau le plus bas de la période 2000-2015. Le volume total des saisies de stimulants de type amphétamine dans la région n’a cessé d’augmenter depuis, principalement en raison des saisies plus importantes réalisées dans le sud-est du continent, en particulier en Turquie.

²⁹ Équateur, réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

³⁰ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l’UE: Synthèse*, 2016.

³¹ Dont la 3,4-méthylènedioxyamphétamine (MDMA).

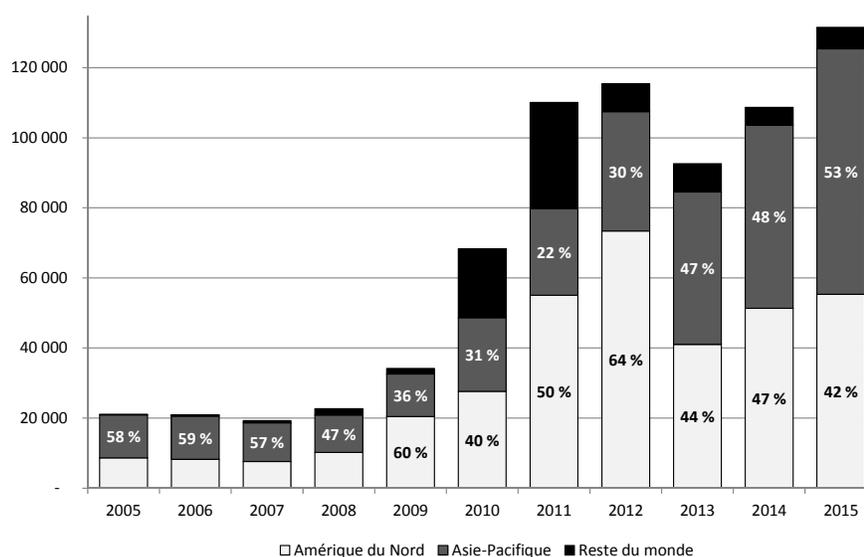
Méthamphétamine

62. Les régions Asie-Pacifique et Amérique du Nord sont à l'origine de la majorité des saisies mondiales de méthamphétamine, et la fabrication illicite de cette substance se concentre traditionnellement près de ces marchés de consommation. Toutefois, cette activité a récemment gagné d'autres pays et régions, puisque de récents rapports font état de nouveaux flux de trafic reliant des sous-régions entre lesquelles il n'existait précédemment pas de relation³². En 2015, les saisies mondiales de méthamphétamine ont atteint des niveaux records.

63. Les saisies de méthamphétamine réalisées en Amérique du Nord ont légèrement augmenté, principalement du fait d'une hausse signalée par le Mexique. Aux États-Unis, elles ont atteint 31 tonnes en 2014 et en 2015; c'est leur niveau le plus élevé depuis 2002. Les autorités nationales ont fait part d'une augmentation notable des saisies de méthamphétamine liquide, en particulier le long de la frontière sud-ouest, où la drogue fait l'objet d'un trafic à partir du Mexique et où se trouvent des laboratoires de transformation³³. Les saisies de méthamphétamine réalisées au Mexique ont augmenté pour la deuxième année consécutive, passant de 17,9 tonnes en 2013 à l'équivalent de 23,5 tonnes, dont quelque 9 000 litres de méthamphétamine liquide, en 2015. Les autorités mexicaines ont indiqué que la méthamphétamine était produite dans des laboratoires clandestins utilisant des précurseurs chimiques faisant pour l'essentiel l'objet d'un trafic depuis la Chine et les États-Unis³⁴.

Figure XVI

Saisies de méthamphétamine dans le monde, par région (2005-2015) (Kilogrammes)



64. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies de méthamphétamine n'ont cessé de progresser depuis 2008, leur volume total ayant été multiplié par six entre 2008 et 2015. En Asie de l'Est et du Sud-Est, cette substance destinée au trafic se présente sous forme de comprimés et de cristaux, la fabrication et le trafic des premiers ayant lieu principalement dans le bassin du Mékong (même si certains éléments attestent la présence de comprimés en Malaisie, en République de Corée et à Singapour), tandis que les seconds concernent l'ensemble de la région³⁵.

³² ONUDC, Global SMART Update, vol. 12 (septembre 2014).

³³ États-Unis d'Amérique, réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

³⁴ Mexique, réponse au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2015.

³⁵ ONUDC, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances*, 2015.

65. Les saisies de méthamphétamine réalisées en Chine ont augmenté chaque année depuis 2008, passant de 6 tonnes à plus de 36 tonnes en 2015, quantité la plus élevée qui ait été signalée par quelque pays que ce soit cette année-là. Les autorités chinoises ont indiqué qu'environ 88 % des comprimés de méthamphétamine saisis étaient produits dans le Triangle d'Or, et que la plupart de la méthamphétamine cristalline faisant l'objet d'un trafic dans le pays était produite sur place³⁶. La forte augmentation constatée dans la région Asie-Pacifique résulte d'une hausse non seulement en Chine, mais également dans de nombreux autres pays de la région. L'Australie, l'Indonésie, le Myanmar, les Philippines et la Thaïlande ont tous montré de fortes évolutions à la hausse depuis 2009.

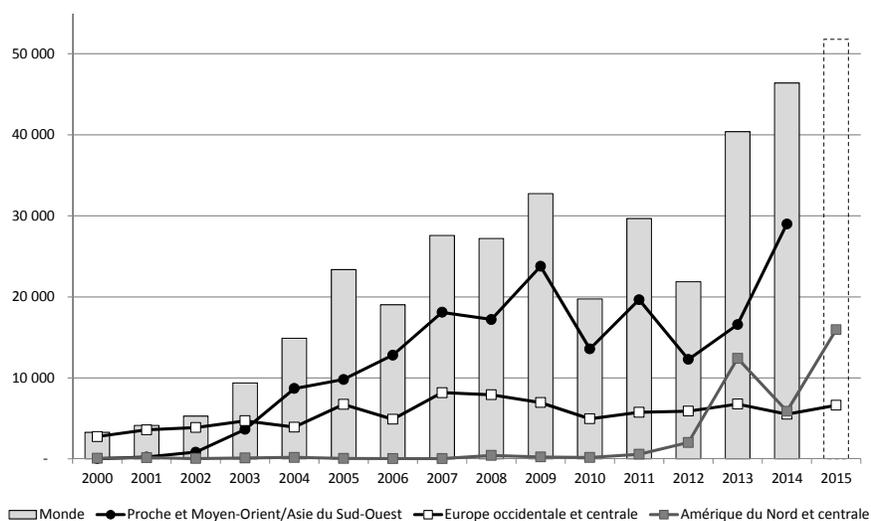
66. Si la méthamphétamine est beaucoup moins répandue en Europe que l'amphétamine et les substances de type "ecstasy", les quantités de méthamphétamine saisies chaque année sur le continent ont suivi une tendance à la hausse depuis 2007. En 2015, il en a été saisi pour la première fois plus de 100 kg en France et en Tchéquie (102 kg et 107 kg, respectivement). Depuis 2009, les saisies réalisées en Turquie ont dépassé chaque année les 100 kg, atteignant même 261 kg en 2015. En outre, six pays européens ont déclaré avoir détecté des laboratoires de méthamphétamine sur leur sol en 2015³⁷.

Amphétamine

67. Depuis 2004, au niveau mondial, les saisies d'amphétamine ont essentiellement eu lieu au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest (voir fig. XVII). En particulier, l'Arabie saoudite a enregistré une augmentation notable, puisque les saisies y sont passées de moins de 100 kg par an avant 2003 à un niveau record de 17 tonnes en 2014; en 2015, elles s'y sont établies à 10,7 tonnes. L'augmentation des saisies réalisées dans la région résulte non seulement de celle constatée dans ce pays mais également de la tendance à la hausse qu'ont connue d'autres États Membres ces dernières années. Ainsi, des saisies records d'amphétamine ont été signalées en Jordanie et au Liban en 2014, avec 5,4 tonnes et 6 tonnes respectivement, et le Pakistan et la République arabe syrienne ont enregistré des volumes records de 2,9 tonnes et 4,2 tonnes respectivement en 2015.

Figure XVII

Saisies d'amphétamine dans le monde, par région (2000-2015)^a
(Kilogrammes)



^a Les données pour 2015 concernant le Proche et Moyen-Orient sont incomplètes.

³⁶ Rapport de pays présenté par la Chine à la quarantième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

³⁷ Allemagne, Autriche, Lituanie, Pologne, Tchéquie et Slovaquie.

68. Les saisies d'amphétamine en Europe ont atteint des niveaux records en 2015, principalement en raison de celles sans précédent effectuées en Turquie. En dépit de ce pic, elles sont restées stables ces 10 dernières années, leur volume annuel moyen au cours de la période 2005-2009 ayant été pratiquement identique à celui de la période 2010-2015. Cependant, comme le montre la figure XVIII, on constate, lorsqu'on compare les deux périodes, que la répartition géographique des saisies a considérablement changé.

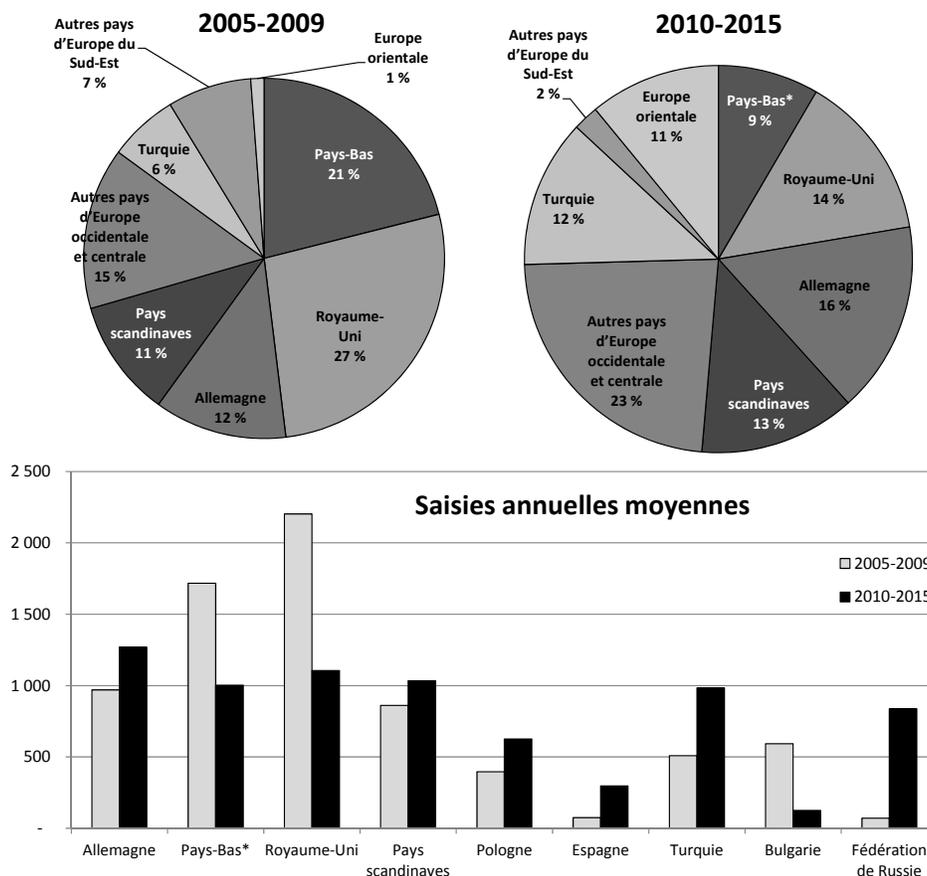
69. Si l'Europe occidentale et centrale représentait environ 85 % du volume total des saisies signalées en Europe au cours de la période 2005-2009, ce pourcentage a diminué pour s'établir à 75 % environ durant la période 2010-2015. En Europe occidentale et centrale, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont saisi chaque année un volume total de près de 4 tonnes d'amphétamine en moyenne pendant la période 2005-2009, soit près de 50 % de toutes les saisies réalisées en Europe. Entre 2010 et 2015, les saisies dans ces deux pays ont été quasiment réduites de moitié, pour être ramenées au total à un peu plus de 2 tonnes par an en moyenne. Des États Membres comme l'Allemagne, l'Espagne, la Pologne et les pays scandinaves³⁸ ont enregistré une augmentation considérable des volumes d'amphétamine saisis annuellement ces dernières années, ce qui a compensé en partie la diminution constatée aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

70. Les saisies d'amphétamine effectuées en Europe occidentale et centrale ont diminué en 2010-2015 par rapport aux cinq années précédentes, baisse qui a été compensée par une augmentation en Europe orientale. Si les saisies effectuées en Fédération de Russie sont tombées de 715 kg en 2014 à 330 kg en 2015, le volume saisi en moyenne chaque année dans ce pays est passé de 70 kg pendant la période 2005-2009 à 837 kg en 2010-2015.

71. Alors que la Bulgarie a signalé les plus importantes saisies d'amphétamine d'Europe du Sud-Est pendant la majeure partie de la première décennie du siècle, les saisies effectuées dans ce pays ont sensiblement diminué ces sept dernières années. Cette diminution a été compensée par des saisies importantes en Turquie, où 3,8 tonnes d'amphétamine ont été saisies en 2015, ce qui correspond à la quantité la plus élevée jamais signalée par un pays européen. En conséquence, les saisies d'amphétamine effectuées chaque année en Europe du Sud-Est pendant la période 2010-2015 sont restées en moyenne au même niveau que durant la période 2005-2009.

³⁸ Danemark, Finlande, Norvège et Suède.

Figure XVIII
Répartition géographique des saisies totales d'amphétamine en Europe, et saisies annuelles moyennes dans certains pays (2005-2009 et 2010-2015)
 (Pourcentage/kilogrammes)



* Les Pays-Bas n'ont pas signalé de saisies d'amphétamine en 2013 et 2014. Pour ce pays, seules les années 2010, 2011, 2012 et 2015 sont prises en compte pour le calcul de la moyenne et des quantités totales correspondant à la période 2010-2015.

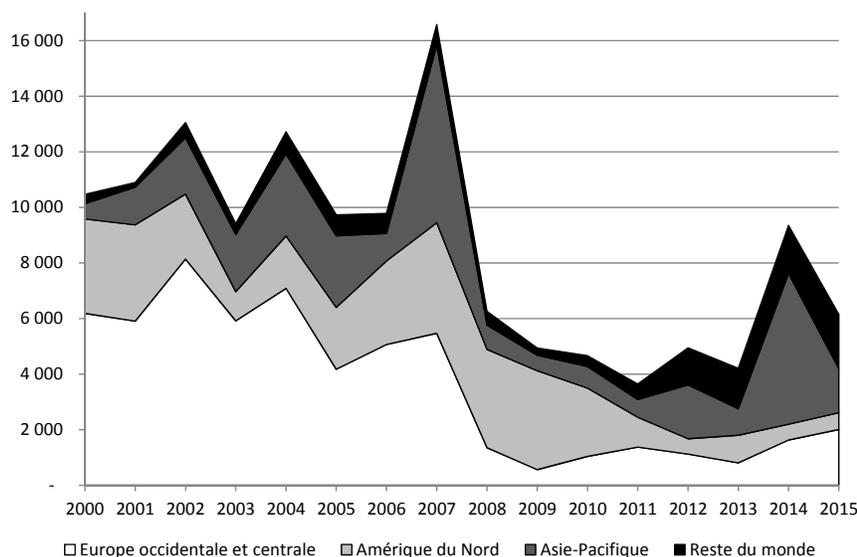
72. Ces dernières années, la présence d'amphétamine a augmenté dans les Amériques, en particulier en Amérique du Nord et en Amérique centrale (voir fig. XVII). Au niveau mondial, les plus importantes saisies de cette substance ont été signalées par les États-Unis en 2013 (plus de 12 tonnes). Si le niveau des saisies a baissé ces dernières années, s'établissant à 4,3 tonnes en 2014 et 2,7 tonnes en 2015, il reste notablement supérieur à celui des années précédentes. Au Guatemala, les saisies ont atteint plus de 1,5 tonne en 2014 et 12,7 tonnes en 2015, ce dernier chiffre s'expliquant principalement par une saisie sans précédent de plusieurs tonnes cette année-là. Le Mexique a indiqué qu'il avait saisi un volume record de 300 kg d'amphétamine en 2015.

Substances de type "ecstasy"

73. Après avoir atteint 9,3 tonnes en 2014, les saisies mondiales de substances de type "ecstasy" ont baissé pour s'établir à 6,2 tonnes, niveau plus élevé que celui observé pendant la période 2009-2013, où la quantité moyenne des saisies était de 4,5 tonnes. Comme le montre la figure XIX, les saisies de 3,4-méthylènedioxyamphétamine (MDMA) ont suivi une tendance à la baisse ces 15 dernières années, surtout du fait du déclin des marchés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale et centrale. Ces dernières années, les évolutions mondiales semblent être davantage liées aux tendances de la région Asie-Pacifique, ce qui tend à

indiquer que cette région serait en passe de devenir un moteur du marché mondial de l'“ecstasy”³⁹. Les saisies d'“ecstasy” ont également fortement augmenté ces dernières années dans d'autres régions, en particulier en Europe du Sud-Est (Turquie plus précisément).

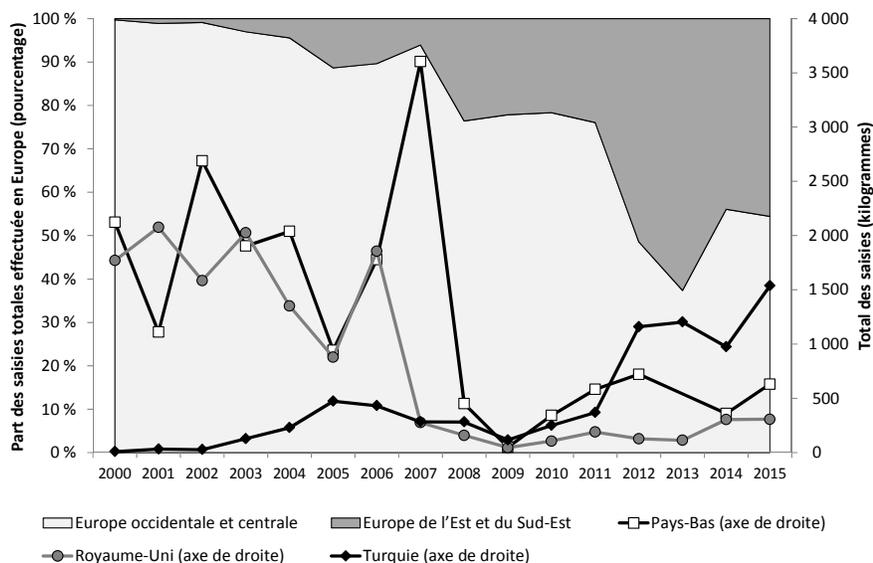
Figure XIX
Saisies de substances de type “ecstasy” dans le monde, par région (2000-2015)
(Kilogrammes)



74. La diminution des saisies de MDMA signalées dans la région Asie-Pacifique en 2015 est principalement imputable à une baisse enregistrée en Australie, où le volume saisi est passé de 4 375 kg en 2014 à 671 kg l'année suivante. En Amérique du Nord, les saisies de substances de type “ecstasy” ont considérablement diminué ces dernières années, passant de 3 557 kg en 2009 à 571 kg et 604 kg en 2014 et 2015, respectivement.

³⁹ *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances.*

Figure XX
Saisies de substances de type “ecstasy” dans certains pays européens, et part des saisies totales réalisées en Europe, par sous-région (2000-2015)
 (Pourcentage/kilogrammes)



Note: Aucune donnée n'était disponible concernant les saisies de MDMA réalisées par les Pays-Bas en 2013.

75. En 2008, les saisies de MDMA ont fortement diminué en Europe occidentale et centrale, essentiellement en raison de la baisse considérable intervenue au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Les saisies effectuées dans ces deux pays sont restées depuis à des niveaux sensiblement inférieurs à ce qu'ils étaient (voir fig. XX), puisqu'elles se sont établies à 307 kg au Royaume-Uni et 632 kg aux Pays-Bas en 2015. Cette année-là, la Turquie a signalé les plus importantes saisies au monde, avec un record de 1 538 kg. Elle a indiqué avoir saisi près d'une tonne par an entre 2012 et 2014, quantité en hausse par rapport aux 285 kg saisis en moyenne pendant les neuf années précédentes. En conséquence, la part que représentent les saisies effectuées dans le sud-est du continent dans les saisies totales de substances de type “ecstasy” en Europe a augmenté, passant de moins de 10 % pendant la période 2000-2007 à plus de 40 % ces dernières années.

IV. Conclusions

76. La culture du cannabis se poursuit dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde, tandis que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays. À l'échelle mondiale, les saisies d'herbe de cannabis sont restées stables depuis 2012, et les données préliminaires indiquent que celles de résine ont légèrement augmenté en 2015 pour la deuxième année consécutive. Après avoir connu une constante augmentation depuis 2009 et atteint des niveaux records en 2013 et 2014, les saisies d'herbe réalisées en Europe ont fortement diminué en 2015 en raison des baisses considérables constatées aussi bien en Europe occidentale et centrale que dans le sud-est du continent. Les saisies de résine de cannabis qui sont effectuées dans la région continuent d'être concentrées en Europe occidentale et centrale.

77. Après avoir diminué en 2015 pour la première fois en six ans, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le monde aurait de nouveau augmenté en 2016, selon ce que laissent supposer les données préliminaires. À l'échelle mondiale, les saisies d'opium et de morphine illicite ont toujours lieu principalement en Afghanistan et dans les pays voisins, tandis que celles d'héroïne se répartissent sur une zone géographique plus étendue. Au niveau mondial, les saisies d'héroïne sont

restées relativement stables depuis 2008, à des niveaux notablement plus élevés que ceux enregistrés les années précédentes. Les saisies d'héroïne réalisées en Europe occidentale et centrale ont encore diminué en 2015, suivant la tendance observée depuis le début du siècle. Cette année-là, elles ont fortement baissé en Europe du Sud-Est, mais sont restées stables en Europe orientale.

78. Après s'être établie à des niveaux historiquement bas en 2013, la superficie totale consacrée à la culture du cocaïer a augmenté en 2015 pour la deuxième année consécutive, ce qui s'explique par de fortes hausses constatées en Colombie. À l'échelle mondiale, les saisies de cocaïne ont fortement augmenté en 2015, pour atteindre des niveaux records, la plupart des régions ayant connu des hausses. Les saisies effectuées en Europe continuent d'être concentrées en Europe occidentale et centrale, où elles ont atteint en 2015 leur plus haut niveau depuis 2006.

79. Les saisies de stimulants de type amphétamine ont enregistré une nette tendance à la hausse depuis 2008, atteignant à nouveau un niveau record à l'échelle mondiale en 2015. Ces 15 dernières années, les saisies mondiales d'amphétamine et de méthamphétamine ont fortement augmenté, alors que celles de substances de type "ecstasy" ont diminué. Les saisies d'amphétamine et de substances de type "ecstasy", les stimulants de type amphétamine les plus répandus en Europe, ont considérablement augmenté sur le continent en 2015. Ces dernières années, l'Europe du Sud-Est a représenté une part croissante du volume total de ces saisies en Europe, tandis que l'ouest et le centre du continent en ont représenté une part décroissante.